



**HAL**  
open science

# Le football et la fabrique des territoires. Une approche spatiale des pratiques culturelles

Julien Sorez

► **To cite this version:**

Julien Sorez. Le football et la fabrique des territoires. Une approche spatiale des pratiques culturelles. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 2011, Le foot, du local au mondial, 3 (111), pp.59-72. 10.3917/vin.111.0059 . hal-02559462

**HAL Id: hal-02559462**

**<https://hal.science/hal-02559462>**

Submitted on 13 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le football et la fabrique des territoires. Une approche spatiale des pratiques culturelles

Julien Sorez\*

Alors que l'étude du football représentait au début des années 1990 un « *nouveau territoire de l'historien* »<sup>1</sup>, force est de constater que les recherches consacrées à l'histoire du sport ont accumulé un certain retard dans l'étude des espaces des pratiques sportives. Les premières recherches consacrées à l'espace des sports concernent les politiques publiques, en lien avec la multiplication des équipements et des infrastructures à partir de la fin des années 1910<sup>2</sup>. Cette démarche a mis en évidence la prise en considération des préoccupations hygiénistes dans les programmes éditaires de l'entre-deux-guerres et elle a permis de révéler les étapes successives de l'aménagement d'un espace des sports par les différents acteurs concernés. Par ailleurs, on peut relever la propension des travaux portés sur l'histoire du sport à privilégier des études centrées sur les grandes enceintes du sport-spectacle<sup>3</sup>, les manifestations sportives compétitives<sup>4</sup> ou plus récemment la dimension architecturale des équipements sportifs des régimes autoritaires<sup>5</sup>, permettant ainsi d'appréhender les enjeux politiques et idéologiques qui se jouent par et dans les stades et autres enceintes sportives. Toutefois, il nous semble que pour saisir la complexité de l'avènement d'une pratique culturelle comme le football, l'historien ne peut se contenter d'enfermer sa réflexion dans un espace avant tout investi par la pratique des associations sportives et dont la manifestation est principalement caractérisée par la compétition sportive et la mobilisation des masses. Dès lors, les lieux de la pratique informelle et de la sociabilité sportive, tout comme les nombreux terrains et stades des pratiquants anonymes méritent d'être associés à toute réflexion sur l'implantation d'une pratique sportive. Au cours de nos recherches sur le football de Seine<sup>6</sup>, nous avons été conduits à discuter la manière dont le football produit, au cours de son développement, des territoires qui lui ont permis de s'implanter durablement dans le paysage sportif français. La saturation de l'espace du département au moment même de l'apparition et des premiers développements de la pratique du football pose d'emblée la question des modalités de son implantation et les moyens par lesquels les acteurs du football s'accommodent à une occupation éphémère et incertaine des espaces qui leur sont provisoirement concédés. Aussi, en étudiant le football de son apparition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres, nous avons utilisé la notion de territoire pour

---

\* Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, Institut des Sciences sociales du Politique (ISP-UMR 7220)

<sup>1</sup> Alfred Wahl, « Le football, un nouveau territoire pour l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 26, 1990, p. 127-132

<sup>2</sup> Jean-Paul Callède, *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000 ; Pierre Arnaud (dir.), « Le Sport et la Ville, » revue *Spirales* n°5, Lyon Centre de Recherches et d'Innovation sur le Sport, 1992

<sup>3</sup> Alain Ehrenberg, « Aimez-vous les stades ? Architecture de masse et mobilisation », in Alain Ehrenberg (textes réunis par), in *Aimez-vous les stades ? Les origines historiques des politiques sportives en France (1870-1930)*, *Recherches*, n° 43, 1980, p. 25-54

<sup>4</sup> André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey (dir.), *Les politiques au stade : études comparées des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2007

<sup>5</sup> Daphné Bolz, *Les arènes totalitaires. Fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS éditions, 2008

<sup>6</sup> *Le football dans le département de Seine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940. Institutions, territoires et sociétés*, Centre d'histoire de Sciences Po.

comprendre la complexité de l'implantation du football en milieu urbain<sup>7</sup>. Elle invite d'une part à valoriser une approche topographique centrée sur le type de terrain, sa localisation, son environnement immédiat, qui sont autant de paramètres déterminants pour sa praticabilité et sa visibilité. D'autre part, la notion de territoire nous conduit à porter attention aux dimensions affectives et identitaires qui se trouvent au cœur de la relation des individus et des groupes sociaux aux lieux qu'ils aménagent et qu'ils occupent. Cette approche par le territoire souhaite mettre en lumière une autre conception de l'espace sportif, en se rapprochant des perceptions que les contemporains se faisaient de leurs propres usages. Elle offre aussi la possibilité de voir comment, avec l'intervention des acteurs institutionnels et politiques à partir des années 1910, s'élabore un nouveau rapport à l'espace sportif, plus contraignant et qui matérialise, en les récupérant, le potentiel affectif et identitaire des usages antérieurs. Ainsi, une approche centrée sur le territoire nous montre que la dimension spatiale du football n'est pas seulement indispensable à l'implantation et à la diffusion du football. Elle permet également de rendre compte que l'espace et ses enjeux sociaux sont des acteurs de premier plan dans la mesure où ils déterminent le football en tant que pratique, façonnent les contours de la sociabilité sportive et servent de support à la construction et à la mobilisation des identités collectives tant à l'échelle associative que municipale.

### **Les territoires incertains du football de Seine**

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le football parisien, à l'image d'autres pratiques culturelles comme la musique au siècle précédent, se développe essentiellement dans des espaces publics qui, par leurs dimensions ou leur configuration, permettent l'affrontement de plusieurs coéquipiers. Les Bois de Boulogne et Vincennes, les jardins publics au centre de Paris comme celui des Tuileries ou du Luxembourg sont des espaces prisés parce que dégagés de toute contrainte du bâti dans une période où l'écrasante majorité des associations constituées n'ont pas les moyens d'acquérir un terrain et d'aménager des infrastructures sportives. Dans les communes périphériques, le même dispositif spatial se déploie. La place des Tilleuls de Saint-Maur-des-Fossés est investie dans les années 1900 la jeunesse de la commune pour disputer les premières parties de football<sup>8</sup>, alors que Pierre Chayriguès, célèbre gardien de but de football du début du XX<sup>e</sup> siècle, dispute avant la Première Guerre mondiale, ses premières parties de football sur la place de l'Eglise à Levallois, à l'aide d'une balle en caoutchouc<sup>9</sup>. L'achat ou la location d'un terrain sont bien souvent exclus pour des raisons économiques. Même lorsque les associations sportives

---

<sup>7</sup> Les travaux qui ont le plus inspiré notre démarche sont ceux qui insistent davantage sur le territoire comme construction et donc sur les processus plutôt que ceux qui le considèrent comme un acquis. La démarche de Guy Di Méo *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1997 ou encore le travail fondateur de Joël Bonnemaïson, en partie résumé dans « L'approche culturelle en géographie », *L'espace géographique*, n° 4, 1981 et Joël Bonnemaïson, Luc Cambrezy, Laurence Quinty-Bourgeois (dir.), *Les territoires de l'identité, Le territoire, lien ou frontière*, Paris, L'Harmattan, 1999 qui offrent un regard culturaliste sur la notion, ont été parmi les contributions les plus stimulantes sur le sujet. Sur la progressive intégration de la notion de territoire dans les sciences sociales et ses différents enjeux comme la valorisation des logiques des acteurs dans la « spatialisation du social », on pourra se reporter à Marie-Vic Ozouf-Marigner « Le territoire, la géographie et les sciences sociales. Aperçus historiques et épistémologiques », in Martin Vanier (éd.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 31-35.

<sup>8</sup> *La Vie au Grand Air de Saint-Maur*, juillet 1921

<sup>9</sup> *Match l'Intrans*, 6 septembre 1927

s'appuient sur des relations sociales comme l'éphémère club britannique des White Rovers<sup>10</sup> ou de membres bienfaiteurs comme pour les équipes du Racing Club de France<sup>11</sup>, l'acquisition d'un bail de location auprès d'un particulier ou d'une compagnie privée ne garantit pas la pérennité de la jouissance du terrain de jeu. Outre la pression et la spéculation foncières qui frappent une partie des terrains privés utilisés par les équipes de football du département<sup>12</sup>, la dangerosité liée à la projection du ballon ainsi que la priorité édilitaire d'aménager les jardins et bois publics à la promenade contribuent à la marginalisation spatiale d'un football en plein essor dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Hormis dans certaines poches de résistance comme une partie du Jardin des Tuileries, la plupart des espaces publics soit interdisent la pratique des jeux de ballons à l'image du Jardin du Luxembourg<sup>13</sup> soit les cantonnent dans des espaces peu fréquentés et souvent de mauvaise qualité comme le champ des manœuvres au Bois de Vincennes et les pelouses de Bagatelle<sup>14</sup>.

Cette marginalisation spatiale détermine considérablement les conditions de pratique des premiers joueurs. Que ce soient les footballeurs de circonstance qui pratiquent entre camarades de classe, amis ou collègues de travail ou bien les joueurs qui disputent les premières compétitions de football dans le cadre formel de l'association sportive, les pratiquants des deux premières décennies de la pratique sont souvent contraints de composer avec des éléments extérieurs. Alors que le sanglier des Tuileries préside aux parties informelles des matchs disputés par les jeunes travailleurs du quartier<sup>15</sup>, les arbres plantés au beau milieu des terrains de Bécon-les-Bruyères doivent aussi être évités par les joueurs des clubs de l'Ouest parisien<sup>16</sup>. Surtout, ces deux types de pratiques composent avec des espaces qui n'autorisent aucun aménagement durable. Les récits des joueurs des premiers temps font état de la pénibilité que représente l'installation des poteaux des cages de but que l'on dispose avant le début des parties et que l'on démonte et range une fois la partie terminée, en dépit d'un état de fatigue avancé<sup>17</sup>. De même, les parties informelles disputées par les groupes de jeunes gens sur la voie publique s'opèrent par l'utilisation des objets ou monuments présents sur le site et le détournement de leur fonction originelle comme les chaises en fer des Tuileries<sup>18</sup> et l'arche centrale de l'arc du Carrousel que surmonte Napoléon<sup>19</sup>, transformés en cages de but le temps du match de football<sup>20</sup>. Parfois, le recours aux effets personnels des joueurs, comme la casquette pour délimiter le terrain ou indiquer l'emplacement des cages, servent aussi de marqueurs à cette appropriation ponctuelle. Sur le terrain vague de Pierre Chayriguès, « *les poteaux de buts manquaient, soit ! Mais trois casquettes, d'un côté, un veston de l'autre en tenaient lieu* »<sup>21</sup> alors que Lucien Gamblin et ses équipiers « *avaient des*

---

<sup>10</sup> Henry Blount, dirigeant du club britannique est en même temps administrateur de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, ce qui permet aux White Rovers de bénéficier de leur terrain à Bécon.

<sup>11</sup> Pour l'acquisition d'un terrain de football en 1910, le Dr Lauling, membre du Comité du Racing fait l'avance de la somme pour le bail. Cf Procès-Verbal du Comité du Racing Club de France, séance du 7 mai 1910.

<sup>12</sup> De nombreux terrains de football sont vendus pour la construction d'immeubles de rapport à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> Le jardin du Luxembourg interdit les jeux de balle suite à un arrêté de la Questure du Sénat du 12 mars 1906 après qu'un Sénateur a reçu un coup de ballon sur son couvre-chef.

<sup>14</sup> Archives Départementales de Seine, Pérotin 106/53 55 « Bois de Boulogne. Autorisation de jouer », Archives Départementales de Seine, VM90 8, « Autorisations. Bois de Vincennes ». Ces deux fonds d'archives témoignent de la progressive marginalisation spatiale de la pratique du football que l'administration cantonne dans les espaces les plus répulsifs des bois respectifs.

<sup>15</sup> *L'Auto*, 16 février 1938

<sup>16</sup> Géo Duhamel, *Le Football*, 1931

<sup>17</sup> *Idem*

<sup>18</sup> *L'Auto*, 9 novembre 1929

<sup>19</sup> *Idem*

<sup>20</sup> *Idem*, 16 février 1938

<sup>21</sup> *Match l'Intrans*, 6 septembre 1927

*bois*<sup>22</sup> en casquettes, des lignes de but et de touches en casquettes, le centre du terrain était la casquette de l'arbitre... »<sup>23</sup>. Rarement établi au sein des enceintes commerciales, peu considéré par les programmes éducatifs, l'implantation spatiale du football illustre ce manque de reconnaissance sociale. Cependant, attentifs à l'ensemble des espaces qui sont investis par le football, que ce soient ceux qui touchent à la pratique ou à la sociabilité, il nous est apparu que le caractère éphémère des lieux n'excluait aucunement une appropriation de l'espace. L'occupation occasionnelle des espaces de jeux est compensée par certaines pratiques et usages des lieux qui conjurent la précarité dans laquelle les joueurs occasionnels ou ceux d'associations sont placés. Le balisage de l'espace public par ses effets personnels, la capacité à détourner de leurs usages des monuments ou objets publics ou encore le transport et l'installation répétées des cages de but fonctionnent comme des marqueurs d'un territoire qui, à défaut d'être pérenne, devient pourtant familier.

Cet usage éphémère de l'espace illustre également la plasticité du football des premiers temps. Elle s'explique par le fait que la majorité des pratiquants sont des jeunes gens, lycéens, étudiants, ou des apprentis, et employés travaillant dans des conditions souvent difficiles dans un secteur tertiaire en pleine émergence à Paris<sup>24</sup>. Par voie de conséquence, les premiers espaces du football, caractérisés par la précarité des installations, l'absence de pérennité des emplacements, et la rareté des aménagements spécifiques durables sont le produit en même temps qu'ils reflètent l'assise sociale des premiers pratiquants. De par leur âge ou leur statut social, ils occupent une position socialement dominée, et ils ne peuvent, par leurs propres moyens, imposer spatialement leur pratique dans un département soumis à une forte pression foncière. En même temps, cette assise fragile du football explique sa capacité à s'adapter sans cesse et à s'affranchir d'une reconnaissance sociale et politique pour se développer. A l'image des kiosques à musique qui participent à la vulgarisation de la culture musicale au sein de la population française<sup>25</sup>, on peut émettre l'hypothèse que le nomadisme et la précarité des terrains de football contribuent à sa diffusion sociale. Praticué dans des espaces ouverts, à la vue de tous, le football s'offre au regard des passants et des promeneurs qui, pour le coup, s'initient à des degrés divers au football<sup>26</sup>.

Aux côtés de cet impact sur la diffusion sociale de la pratique, l'absence de clôtures fait du match de football un lieu fortement perméable aux interventions extérieures au jeu. Les parties disputées dans les lieux publics sont souvent interrompues par la traversée ou l'intervention d'éléments étrangers comme des animaux mais plus fréquemment encore par les autres usagers de l'espace investi<sup>27</sup>. Outre ces interruptions impromptues dans ces lieux non spécifiques, de nombreux matchs sont le théâtre d'une interaction prononcée entre le champ de jeu et le public, qui est le plus souvent aligné le long des touches, faute de tribunes et de barrières de séparation. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'invasion et l'occupation du terrain par les spectateurs sont extrêmement fréquentes et l'influence qu'exerce le public sur le jeu est considérable. Il est même un acteur à part entière des rencontres sportives, que ce soit dans le

---

<sup>22</sup> Les « bois » dans le langage des footballeurs de notre période désignent les cages de football qui sont en bois dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup> *L'Auto*, 15 février 1938

<sup>24</sup> Lenard R. Berlanstein, *The Working People of Paris, 1871-1914*, London, John Hopkins University Press, 1984

<sup>25</sup> Marie-Claire Mussat, « Kiosques à musique et urbanisme. Les enjeux d'une autre scène », in Hans Erich Bödeker, Patrice Veit, Michael Werner (dir.), *Le concert et son public : mutations de la vie musicale en Europe de 1780 à 1914 (France, Allemagne, Angleterre)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, p. 317-332

<sup>26</sup> Voir par exemple le récit de Frantz Reichel sur le succès du football au bois de Vincennes dans *Le Sport Universel* du 24 décembre 1898

<sup>27</sup> *L'Auto*, 15 février 1938, *Les Jeunes*, 31 mars 1906.

cadre des instants de sociabilité informelle entre les joueurs et spectateurs du match au cours des arrêts de la partie, ou sous la forme de cris voire de bagarres liés à des incidents de jeu. Cette promiscuité spatiale est rendue possible par la faiblesse numérique du public et par le faible enjeu de ces premières compétitions sportives. Aussi, jusqu'à la Première Guerre mondiale, les spectateurs et les joueurs sont souvent indifférenciés dans la mesure où les spectateurs sont bien souvent composés de joueurs venus encourager leurs camarades ou conspuer leurs rivaux. Ces premiers matchs créent également une relation fortement conflictuelle entre les joueurs de football et les riverains extérieurs à la pratique, principalement les maraîchers de la banlieue parisienne et les habitants proches des terrains. Contrairement à la régulation sociale qui préside aux relations avec les spectateurs des lignes de touche dans le cadre d'un « entresoi sportif », le choc est souvent frontal avec les autres usagers, le football étant perçu comme une activité nuisible. Il faut dire que l'absence de clôtures ou l'inefficacité des palissades en bois gêne considérablement les riverains alors sans cesse en proie à l'arrivée de ballons sur leurs propriétés, ce qui les conduit à des confiscations ou crevaisons de ballons régulières lorsque les dégradations qu'ils occasionnent sont répétées.

Le match de football fonctionne ainsi à la fois comme un espace d'intégration et d'exclusion. En effet, en s'offrant à la vue de tous, il permet d'une part une forme d'acculturation privilégiée à la pratique du football. Surtout, dans une période où le spectateur est avant tout un pratiquant ou un membre de l'association sportive, le terrain sans démarcation a cette capacité à mobiliser et intégrer au jeu les individus alignés le long des touches qui fonctionnent à la fois comme des interfaces sociales et comme des limites réglementaires. D'autre part, le terrain exclut les autres usagers du lieu qui sont souvent invectivés par les joueurs. Il n'en demeure pas moins que ce rapport conflictuel, conjugué aux nuisances que sa pratique représente, contribue à l'identification d'un territoire en cours d'édification.

Enfin, le football parisien, loin de se constituer exclusivement autour des terrains qu'il investit provisoirement, s'implante dans les lieux qui rythment la sociabilité sportive. L'un des piliers de la vie des clubs est le café<sup>28</sup>, qui, en fonction de sa localisation<sup>29</sup>, sert de vestiaire, de salle de réunion des dirigeants et de lieu de prédilection des agapes associatives dans la mesure où peu d'associations sont dotées de sièges ou locaux. En tant qu'espace de sociabilité, le café permet de cultiver les liens entre les sections sportives du club, entre les différentes équipes et bien évidemment entre les joueurs et les dirigeants dans la mesure où les déplacements des équipes et les changements réguliers de terrains œuvrent plutôt pour une désagrégation des liens associatifs. Par la consommation fréquente d'alcool et de tabac, par les cartes et les billards qu'ils mettent à la disposition des membres de l'association, les cafés représentent non seulement un espace qui renforce la dimension masculine de la pratique sportive<sup>30</sup> mais ils sont aussi une manière pour les dirigeants de garder une influence sur leurs membres. Car au-delà de la sociabilité associative qu'il autorise, le café des footballeurs se définit par le lieu de prise de décision administrative et sportive dans la mesure où s'y réunissent de manière hebdomadaire les différentes commissions de dirigeants chargées de sélectionner, convoquer voire sanctionner les membres actifs. Cela étant, ces lieux associatifs sont, à l'image des terrains, des espaces éphémères. Passées les réunions et les soirées

---

<sup>28</sup> Nous donnons ici une définition large du café, qui va du débit de boisson à la grande brasserie parisienne.

<sup>29</sup> Les « cafés vestiaires » sont principalement situés aux bords des terrains ou espaces de la pratique alors que les cafés qui sont des lieux de réunion associatives ont tendance à se situer près des gares à l'image du Café de Rome près de Saint-Lazare ou des nœuds de communication comme le café du Tambour à la Bastille.

<sup>30</sup> En cela, l'usage sportif qui est fait du café s'inscrit dans le prolongement du cercle républicain de Maurice Agulhon dans *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

hebdomadaires des membres, il est peu probable que l'association sportive investisse durablement le débit de boisson. Outre la neutralité des noms, les changements de café comme sièges associatifs restent très fréquents. C'est-à-dire que le café, s'il réserve un espace clos, favorable à la création et au renforcement des liens entre les membres, ne représente pas non plus un territoire permettant d'asseoir l'identité d'un club. Il s'avère tout de même qu'une partie de ces lieux de sociabilité, par la durée d'implantation du club, par la présence du propriétaire dans le comité directeur, par leur localisation dans l'arrondissement d'origine de l'association ou par leur proximité avec le terrain de jeu ont pu fonctionner comme des « colporteurs d'identité associative »<sup>31</sup>. Surtout, on peut considérer la réunion hebdomadaire associative dans les cafés, agrémentée d'alcool, tabac et autres réjouissances, comme un autre dispositif rituel qui marque, pour un temps, la présence associative et contribue à édifier son identité, prenant ainsi le relais des rites d'aménagement et d'appropriation du terrain de jeu ou ceux liés aux interventions du public au cours des rencontres.

Ainsi, le football dans le département de Seine est bien une pratique marginale avant la Première Guerre mondiale. Pourtant, pratiquants et dirigeants de football instaurent un certain nombre de rites collectifs qui autorisent cette appropriation éphémère de l'espace. Ces rites d'appropriation exigent et renforcent, dans la plupart des cas, la solidarité et l'assiduité des membres, sur le terrain comme en dehors. Répétés, calqués sur le rythme hebdomadaire de l'association, ils en fédèrent les membres. Moins que l'ancrage territorial à proprement parler, ce qui compte dans ces premières décennies de la pratique est la capacité de l'association à fabriquer, même de façon provisoire, du territoire.

### **La création d'un territoire durable**

Si quelques associations sportives jouissent dès les années 1900 d'installations pérennes, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que le football s'établisse durablement dans des espaces dédiés spécifiquement au sport. Cet élan se traduit d'une part par l'intégration croissante du football dans les stades commerciaux de Seine comme le Parc des Princes ou encore Buffalo mais aussi par la multiplication des stades associatifs, patronaux et surtout municipaux dans les années 1930. Au cœur de ces espaces sportifs, le football prend une place centrale tant dans l'organisation spatiale puisque la pelouse centrale est systématiquement aménagée en terrain de football<sup>32</sup> que dans la plupart des complexes sportifs associant différents terrains de sport puisque celui consacré au football y devient numériquement prépondérant<sup>33</sup>. Au-delà de cette expansion spatiale, reflet et nouveau ressort de la diffusion sociale du football, la période de l'entre-deux-guerres notamment par la pérennisation des installations sportives, témoigne d'un profond bouleversement dans la relation que le football entretient à l'espace. La commercialisation, la patrimonialisation et la municipalisation représentent les trois nouvelles fabriques de territoires du football dans le département de Seine.

Tout d'abord, la médiatisation croissante du football dans les années 1920, la multiplication des événements sportifs à portée internationale à Paris et dans sa proche banlieue et la professionnalisation de la pratique en 1932 propulsent progressivement le

---

<sup>31</sup> Cette expression s'inspire de celle de Sharon Zukin qui porte sur le rôle dans les identités territoriales des commerces de proximité. « Où sont passés les cafés du coin ? », *Ethnologie Française*, « Négoces dans la ville », 2005/1, p. 749

<sup>32</sup> Alex Poyer, « La France s'éveille au sport », in Philippe Tétart, *Histoire du sport en France. Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 5-23

<sup>33</sup> Bagatelle et La Courneuve comportent une grande majorité de terrains de football

football au rang des disciplines sportives à fort potentiel commercial et les rencontres de football se multiplient dans les grandes enceintes sportives. Ce processus de commercialisation relève de l'initiative des « entrepreneurs de spectacle » que sont les directeurs de vélodromes et de stades, regroupés en sociétés anonymes et souvent associés à un organe de presse national ayant son siège à Paris. Il faut toutefois noter que si le football reçoit un écho médiatique plus important par ce biais, en termes d'implantation de la pratique et de cristallisation d'une identité territoriale, cette trajectoire du football est limitée. En effet, contrairement au développement du football britannique où le stade et l'équipe qui s'y produit sont à tel point ancrés dans l'identité du quartier que John Bale<sup>34</sup> emploie le terme de « topophilie » pour qualifier la nature du lien qui associe ces éléments, le stade dans sa version commerciale n'a pas entraîné une telle adhésion identitaire dans le département de Seine. Par souci de rentabilité, les directeurs de vélodrome et de stades privilégient des matchs à grand spectacle plutôt que la fidélisation d'une équipe à l'avenir sportif incertain et au public limité. De leur côté, les dirigeants de clubs faisant suffisamment recette ont souvent opté pour des stratégies spatiales ambiguës. Par exemple, le Racing Club de Paris, succursale professionnelle du Racing Club de France à partir de 1932, joue dans les années 1930 au gré des opportunités et selon les accords financiers passés avec la presse et les directeurs d'enceintes sportives. En partie propriétaire du Stade de Colombes depuis l'organisation des Jeux Olympiques de 1924, le Racing y organise les rencontres commémoratives de la Grande Guerre contre l'Arsenal FC à partir de 1930. Dans le même temps, organisateur d'un tournoi associé à l'Exposition coloniale de 1931, c'est la piste municipale de Vincennes qui est choisie comme terrain par le président Jean-Bernard Lévy du fait de sa stratégie d'implantation au plus près de la manifestation internationale. Enfin, lorsque son équipe reçoit dans le cadre des rencontres du championnat de France professionnel, il privilégie la desserte du Parc des Princes d'Henri Desgrange, directeur de *L'Auto*. La commercialisation offre davantage de visibilité médiatique au football mais elle ne rompt pas, dans la pratique, avec le nomadisme des premiers temps.

Par ailleurs, la communauté de footballeurs aux espaces éphémères laisse progressivement place à la multiplication des acquisitions de terrains associatifs dans les années 1910 et surtout au lendemain de la Première Guerre mondiale. La précarité du début de siècle fait place à une sédentarisation qui transforme durablement la relation des acteurs du football à l'espace. Cette évolution tient d'une part à la plus grande légitimité et visibilité du football français qui s'est institutionnellement émancipé des fédérations omnisports qui régissaient le football d'avant-guerre avec la création de la Fédération Française de Football Association en 1919. Dans ce cadre institutionnel, les exigences des compétitions de plus en plus poussées en termes de sécurité et de confort obligent les clubs à investir dans des infrastructures durables<sup>35</sup>. Dès lors, on constate l'émergence d'un rapport affectif à l'espace. En effet, l'acquisition d'un terrain nécessite bien souvent de gros travaux pour le rendre praticable. De nombreux sites par leur forme, leur dimension ou encore leur topographie, étaient peu adaptés à la pratique du football. C'est pourquoi l'association sportive doit bien

---

<sup>34</sup> Voir notamment John Bale, *Sport, Landscape of modern sport*, Leicester, Leicester University Press, 1994 et *Sport, Space and the City*, Blackburn, The Blackburn Press, 1992.

<sup>35</sup> Parmi les conditions exigées par la Ligue Parisienne de Football Association pour accéder en Division 1 et en Promotion, les clubs doivent posséder un terrain fermé par une clôture ininterrompue en planches jointes. Aussi, le terrain de jeu doit être séparé du public par une main courante ayant 1 m de hauteur au minimum et placée à 1, 50 m des lignes de touche et de but au minimum, sans compter qu'un vestiaire fermant à clé doit être mis à la disposition de chaque équipe avec de l'eau à volonté pour les ablutions ainsi qu'un vestiaire séparé pour l'arbitre. Cf *Annuaire de la Ligue Parisienne de Football Association*, 1920-1921



souvent viabiliser son terrain après en avoir fait l'acquisition<sup>36</sup>. Par exemple à Suresnes, le Football Club Suresnois, chassé du Haras par la construction d'une cité ouvrière trouve un « vaste champ de pommes de terre » qu'il loue sur la commune de Rueil grâce aux deniers personnels de son président<sup>37</sup>. Le « coquet stade » dont il est question le jour de l'inauguration est le fruit d'un travail de désherbage et d'aplanissement des équipes juniors « aidées par toute la marmaille de la cité qui enlevait les pierres et les détritius »<sup>38</sup>. La mobilisation des membres actifs comme main d'œuvre est un recours fréquent pour ces associations aux ressources souvent congrues à l'image de l'aménagement de l'ancienne carrière effectuée par le Club Sportif Ouvrier de Gennevilliers mobilisant tous les camarades qui « mirent la main à la pelle pour avoir un terrain convenable »<sup>39</sup>. La pénibilité des travaux d'aménagement est dans bien des cas compensée par la détermination de tous les membres de l'association, même lorsque le terrain réserve de mauvaises surprises. Cette démarche collective permet d'expliquer en partie l'attachement affectif qui se joue, à ce moment-là, entre les membres de l'association et leur terrain. C'est ainsi que pour faire face aux rumeurs selon lesquelles la mairie de Saint-Maur devait racheter leur terrain, les dirigeants de l'Étoile Sportive de Saint-Maur rappellent après guerre que « le mal que nous nous y sommes donné, sans le concours de personne, fait que ce terrain est bien le nôtre »<sup>40</sup>. Toutefois, plus que les efforts réellement accomplis, c'est la place occupée par le récit d'aménagement du terrain qui permet de mesurer l'importance de ce rite d'appropriation durable dans la mémoire associative. En effet, les extraits qui portent cet épisode représentent souvent le point de départ d'un récit sur l'histoire de l'association, que ce soit dans le cadre d'un seul article, comme pour le Club Sportif Ouvrier de Gennevilliers dans *Le travailleur de la Banlieue Ouest* ou d'une série d'articles comme celui de la Jeunesse Sportive de Puteaux dans le *Bulletin municipal* de Puteaux. L'aménagement du terrain constitue par conséquent une étape fondamentale dans l'histoire de l'association dans la mesure où il tient lieu d'amorce de la vie collective. C'est même par cette place fondamentale que lui donnent systématiquement les récits étudiés un acte de naissance qui se substitue au dépôt des statuts en Préfecture qui est pourtant l'acte effectif de création de l'association. C'est ainsi que le terrain donne vie à l'association parce qu'il est avant tout un enjeu de sa survie. En tant qu'expérience collective, mettant en scène la solidarité des membres et leur attachement au bien-être matériel de l'association, ce rite d'appropriation est le véritable acte de naissance de l'association qui se pense, au-delà du cadre légal, comme une somme d'individus dévoués. L'espace acquis devient alors, par le travail collectif et surtout sa mise en récit, un espace conquis. Contrairement aux espaces précédents, le stade associatif n'est plus un lieu provisoirement investi par des rituels collectifs mais il s'intègre désormais pleinement à l'identité sociale de l'association. En outre, ces terrains que le récit d'aménagement contribue à transformer en patrimoine associatif sont souvent porteurs d'une forte identité locale. Au-delà de l'attachement des joueurs et dirigeants à l'espace aménagé, la présence d'un nombreux public, assidu et souvent remuant, aux rencontres du Football Club de Suresnes et de La Vie Au Grand Air de Saint-Maur nous montre que le stade peut représenter une interface entre l'association sportive et les habitants de la commune, qui s'identifient par leur présence et leurs encouragements depuis les tribunes, à l'équipe résidente<sup>41</sup>.

---

<sup>36</sup> Voir à titre d'exemple l'aménagement du terrain du patronage des Épinettes dans *Les Épinettes*, 15 Novembre 1908, celui de l'Étoile Sportive de Saint-Maur dans *La Vie au Grand Air de Saint-Maur*, février 1920.

<sup>37</sup> *Le Suresnois*, 25 août 1934

<sup>38</sup> *Le Suresnois*, 25 août 1934

<sup>39</sup> *Le Travailleur de la Banlieue Ouest*, 4 février 1938

<sup>40</sup> *La Vie au Grand Air de Saint-Maur*, juillet 1921

<sup>41</sup> On trouvera de régulières allusions à la fidélité d'un public local parfois trop enthousiaste dans les rubriques sportives du *Suresnois* de la fin des années 1930 et dans *La Vie au Grand Air de Saint-Maur*.

Dans les exemples évoqués, l'association sportive, en aménageant son stade, s'inscrit pleinement dans le paysage communal. Pour ce qui est des associations sportives extérieures à la commune, cette capacité de l'espace à fixer la mémoire d'un groupe se traduit par l'érection de monuments ou la pose de plaques commémoratives à partir des années 1920. En effet, la participation des associations sportives à la Première Guerre mondiale et la mort au combat d'une partie de leurs effectifs contribuent l'ancrage spatial du monde sportif. L'enjeu de l'après-guerre est la reconnaissance de la participation à l'effort de guerre du monde sportif auprès des pouvoirs publics, qui passe par l'attribution de subventions mais aussi par l'aménagement de terrains de jeux sur lesquels pourra s'exercer la jeunesse française. Les associations sportives vont, comme de nombreuses associations, entreprendre une politique de mémoire centrée sur leur participation aux combats. Ainsi, de nombreuses manifestations de l'entre-deux-guerres sont empreintes de la mémoire de guerre à l'image de la rencontre entre Arsenal et le Racing Club de France à Paris à partir de la fin des années 1920. Mais cette politique de mémoire passe surtout par l'érection de stèles et monuments commémoratifs au cours des années 1920, puissant ressort affectif qui contribue à sceller l'existence et la légitimité d'un territoire sportif. En 1921, le comité du Racing décide à Colombes et à la Croix-Catelan l'installation de plaques commémoratives<sup>42</sup>. Le monument érigé par le Club Athlétique du XIV<sup>e</sup> arrondissement sur son stade de Montrouge en 1926 est encore plus significatif puisque la cérémonie est présidée par un représentant du Ministre de la Guerre, le commandant Breyer, auquel s'associent les municipalités du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris et de Montrouge ainsi que le maire de Bourg-la-Reine<sup>43</sup>. Quant à celui de l'Étoile des Deux Lacs, il est inauguré en 1923 au stade de la Marche de Vaucresson pour ses « *103 glorieux disparus* » au combat en présence d'Henri Paté, Haut-commissaire à l'Éducation Physique et du Cardinal Dubois<sup>44</sup>. L'érection de monuments célèbre la participation des sportifs à la Première Guerre mondiale et a pour effet d'inscrire ce sacrifice dans l'espace occupé voire acquis par les associations. Les inaugurations renforcent le bien-fondé des associations sportives surtout lorsqu'elles sont l'occasion d'inviter des personnalités qui donnent un crédit supplémentaire à la contribution associative et consacrent ce processus de légitimation morale. Inscrite dans la stèle commémorative aux abords du stade ou sur sa porte d'entrée, la mémoire sportive combattante scelle l'ancrage de l'association sur un espace donné. Or, la plupart des inaugurations attestées concernent en premier lieu des associations étrangères à leur commune d'implantation sportive. On trouve en effet parmi les associations préoccupées par la mémoire de leurs athlètes le Stade Français à Saint-Cloud et le Racing Club de France à Colombes, clubs au recrutement plutôt parisien au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Club Athlétique du XIV<sup>e</sup> arrondissement à Montrouge, dont le siège se trouve dans l'arrondissement d'origine et enfin l'Étoile des Deux Lacs à Vaucresson, patronage rattaché à la paroisse de Saint-Honoré d'Eylau dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement. La dimension nationale de la mémoire de la Première Guerre mondiale et de sa célébration a pu contribuer un temps au dépassement du caractère expansionniste de ces sociétés privilégiées installées dans des communes de banlieue. Surtout, le monument aux morts et sa liste de sportifs tombés pour la France renvoient à la participation de la petite patrie, l'association sportive, au service de la grande, la Nation. Il permet au stade ou au terrain associatifs de s'insérer dans un espace de commémoration nationale, ce qui lui offre une légitimité spatiale renforcée.

Ainsi, ce territoire du football associatif se construit sur des valeurs patrimoniales qui permettent de légitimer et renforcer le lien entre l'espace et l'association. Il s'inscrit aussi dans le contexte de l'individualisation des trajectoires des joueurs. En effet, durant l'entre-deux-guerres les liens entre les individus, leur association et leurs dirigeants se fragilisent

---

<sup>42</sup> Procès-Verbal du Comité du Racing Club de France, séance du 14 avril 1921

<sup>43</sup> *L'Auto*, 12 février 1926

<sup>44</sup> *Les Jeunes*, 14 mai 1923

dans la mesure où les enjeux financiers croissants se substituent au dévouement et à l'attachement associatifs. L'aménagement et surtout sa mise en récit dans le cadre du bulletin de club ou de la presse communale permettent d'ancrer le territoire dans une mémoire associative qui renforce ainsi son identité et l'attachement supposés de ses membres. De même, l'érection de monuments commémoratifs de la Grande Guerre autorise une occupation durable du territoire et renforce l'attachement des membres à l'association. Reste que pour saisir la complexité des enjeux sociaux de cet ancrage territorial, il faut porter attention à ceux qui portent et définissent l'espace « patrimonialisé ». Selon Guy Di Méo<sup>45</sup>, toute patrimonialisation porte en elle une dimension généalogique qui repose sur l'idée d'une « filiation en partage » et consacre les notions de conservation voire de transmission des biens en question. Les acteurs qui prennent en charge la définition d'un espace sportif patrimonial sont, à l'échelle de l'association, les dirigeants. Ce sont en effet eux qui, à l'origine de l'acquisition du terrain, ont mobilisé les membres pour qu'ils contribuent à l'accomplissement des travaux de différentes natures et ce sont surtout eux qui rédigent les péripéties de cette étape érigée en épisode fondateur. De même, les dirigeants, au lendemain de la Première Guerre mondiale, prennent l'initiative de commémorer les sportifs tombés au combat. La mise en scène de soi, associée à la mise en perspective du passé de ces joueurs et dirigeants avant la guerre, chargent les territoire sportifs qu'ils forgent d'une « dette générationnelle ». La Première Guerre mondiale a en effet eu comme conséquence pour le monde sportif un profond renouvellement démographique, qui se manifeste outre les pertes humaines par un rajeunissement des pratiquants. L'épaisseur mémorielle d'un territoire sportif est une manière de mettre en valeur les avantages comparés dont jouissent les nouvelles générations mais aussi de renforcer leur attachement à l'espace sur lequel elles pratiquent en prenant la mesure des sacrifices humains et matériels de leur acquisition. Cette démarche plonge une partie de ses racines dans le traumatisme de la guerre. En effet, le processus de patrimonialisation renvoie souvent à une « rupture générationnelle », à un événement déclencheur traumatisant, qui fait de l'espace un lieu de refuge et de reconstruction identitaire<sup>46</sup>. Cette nouvelle approche d'un espace patrimonial cultive toutefois avec les usages antérieurs étudiés un point commun. C'est la capacité de transmuter des usages de l'espace en valeurs sociales. Alors que l'appropriation édictait des règles fondées sur la solidarité des membres pour l'aménagement éphémère du terrain, elle reste toujours très présente dans la pérennisation des espaces du football. Sauf que cette solidarité devenue générationnelle, en s'appuyant davantage sur des espaces durables, permet une assise dirigeante plus confortable que la banquette des cafés.

Enfin, l'émergence d'un territoire du football durable s'inscrit dans le sillage du processus de municipalisation de l'espace communal à l'œuvre dans de nombreuses banlieues du département de Seine. Alors que dans les années 1920, peu de municipalités oeuvrent à la construction d'édifices sportifs, les années 1930 représentent une étape déterminante de la politique sportive municipale. Jusqu'à la fin des années 1920, de nombreuses communes ne disposent pas de terrains de football pérennes comme l'atteste l'inventaire des stades et terrains dressé par M. Hémelot, chef du service de l'Éducation Physique de Seine, pour le Gouvernement Militaire de Paris<sup>47</sup>. Ce document daté de 1929 donne une première idée de l'espace sportif du département. S'il souligne la place prépondérante du football dans la Seine puisque tous les équipements sportifs recensés mentionnent une installation dédiée au football, il nous livre surtout un aperçu de la répartition des aménagements départementaux. Des 111 terrains recensés en Seine banlieue, 33 sont des propriétés municipales dont 10 appartiennent à la Ville de Paris. Ces terrains communaux sont sommairement aménagés

---

<sup>45</sup> Guy Di Méo, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », in *Regards sur le patrimoine industriel de Poitou-Charentes et d'ailleurs*, Poitiers, Geste éditions, 2008, p. 1-18

<sup>46</sup> Guy Di Méo, *art. cit.*, p. 18

<sup>47</sup> Archives Nationales Caran, F<sup>17</sup> 14460

puisque seules cinq communes ont des installations qualifiées de « stade aménagé » auquel il faut ajouter Le Perreux mais dont l'utilisation n'est pas encore municipale à cette date. De cette configuration, deux remarques s'imposent. D'une part, de nombreuses communes de Seine banlieue sont totalement dépourvues d'installations sportives. La pression foncière est en partie responsable de l'absence d'aménagement sportif à Neuilly-sur-Seine, Vincennes ou Levallois, faute d'espaces libres et d'un prix du terrain devenu rapidement inaccessible comme le déplore le président de l'Union Sportive de Neuilly interrogé dans *L'Auto* en août 1929<sup>48</sup> ou encore Louis Rouquier, maire de Levallois et M. Vendrin, conseiller général de Seine, qui soulignent dans leur rapport au préfet de Seine que Levallois, ville de 75 000 habitants regroupés sur 242 ha, n'a aucun terrain de jeux alors que cette cité ouvrière compte 14 sociétés sportives regroupant 2 000 membres<sup>49</sup>. D'autre part, il faut évoquer l'emprise considérable des associations sportives extérieures dans les espaces de la banlieue parisienne. Cette situation résulte de la politique d'attribution de la Ville de Paris et du Département de Seine qui privilégient sur leurs terrains de banlieue les concessions durables aux sociétés pouvant assurer le versement d'un loyer conséquent et parer aux aménagements les plus coûteux, c'est-à-dire les clubs parisiens à fort capital économique comme le Club Athlétique de la Société Générale ou le Stade Français. Cette politique est complétée par l'acquisition au cours des deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle des terrains de jeux ou stades en Seine banlieue par de nombreuses associations, entreprises ou compagnies portées par la disponibilité et le prix des terrains dans cet espace. Ainsi, le Crédit Lyonnais à Drancy, l'Union Sportive du Métropolitain à la Croix-de-Berny à Antony, ou encore la Compagnie des chemins de fer du Paris-Orléans à Vitry possèdent des terrains alors que la majorité de leurs membres et de leurs dirigeants sont étrangers à la commune d'implantation.

Partant de cette dépossession foncière, l'édification des stades et des terrains municipaux sert de fer de lance à l'affirmation d'une autonomisation d'un territoire sportif communal et à l'affirmation par là même d'une identité banlieusarde. L'acquisition du terrain concerné se fait souvent au détriment des associations extérieures à la commune ou auprès de la Ville de Paris, du Département ou même du Ministère de la Guerre. Le processus de municipalisation est même porté à son paroxysme lors des cérémonies qui rythment les nombreuses inaugurations de stade, qui permettent d'affirmer la souveraineté et la modernité de la banlieue, sur des airs de consécration du pouvoir politique en place comme à La Courneuve en 1920 ou à Thiais en 1934<sup>50</sup>. On peut à cette occasion noter que ces pratiques des lieux sportifs sont communes à toutes les municipalités, quelle que soit leur orientation politique, à l'image des autres versants des politiques culturelles des municipalités de Seine banlieue étudiées par Sylvie Rab<sup>51</sup>. D'un point de vue spatial, la municipalisation est certainement le gage de pérennisation du football le plus fort dans un département soumis aux fortes pressions foncières. À partir du moment où le terrain de football intègre les édifices républicains communaux et qu'il participe régulièrement aux festivités mayorales, la pratique s'octroie une place de choix dans la culture sportive de banlieue. Toutefois, cette place « sous le soleil municipal » tercio-républicain est aussi une mise à l'épreuve de la culture sportive associative et les rituels associatifs. Souvent noyautés dès lors qu'ils bénéficient d'un accès privilégié au stade municipal par les membres du Conseil, les clubs de sports perdent de leur autonomie en dépit du maintien de leur statut d'association sous le régime de la loi de 1901.

---

<sup>48</sup> *L'Auto*, 25 août 1929

<sup>49</sup> *Idem*, 16 novembre 1926

<sup>50</sup> Pour Thiais, voir *Banlieue Sud*, 7 octobre 1933 et pour La Courneuve *Le Journal de Saint-Denis*, 11 septembre 1920

<sup>51</sup> Sylvie Rab, « Les municipalités ouvrières et le sport dans les années trente : exemple de trois municipalités socialistes françaises (Boulogne, Puteaux et Suresnes) », in Pierre Arnaud (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 247-265

Leur siège social devient la mairie ou le stade, ce qui court-circuite la sociabilité traditionnelle des associations sportives. Cette mise sous tutelle gagne même la pratique dans la mesure où le stade municipal, prolongement de la souveraineté édilitaire, devient un lieu de « l'ordre municipal » où s'exerce et se montre le pouvoir des élus<sup>52</sup>. Les attitudes corporelles sont, comme la tenue vestimentaire des pratiquants, soumises désormais à des dispositions réglementaires municipales drastiques, à l'image du stade de Saint-Denis :

« Toutes les manifestations ou discussions à tendance politique ou religieuse sont absolument interdites à quiconque (joueurs, dirigeants, soigneurs, juges, arbitres, public, etc.) à l'intérieur du stade pendant l'entraînement ou au cours des épreuves. Le stade municipal étant ouvert à toutes les sociétés de l'Office, sont également interdits les cris à tendance politique ; seule l'exclamation conventionnelle dans les milieux sportifs « hip, hip, hip, hurrah ! » sera tolérée pour saluer les adversaires »<sup>53</sup>.

Cette « disciplinarisation » des corps, qui s'inscrit dans la mise en place de comportements sociaux de plus en plus réglementés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, témoigne de la disposition des pratiques sportives à œuvrer pour une incorporation assez poussée des règles de vie sociale édictée par le pouvoir en place. Ce processus, loin des arènes parlementaires ou même des débats et délibérations municipales, est orchestré depuis les commissions municipales où le pouvoir des élus s'exerce pleinement. L'étude des stades municipaux offre ainsi la possibilité de reconsidérer la manière dont un pouvoir en cours d'affirmation tente d'imposer les normes qu'il édicte et nous montre que les institutions politiques locales ont fortement pesé dans cette « libération contrôlée des émotions »<sup>54</sup>. Les exigences spatiales de sa pratique et les voies de sa pérennisation, en introduisant une emprise politique et sociale, ont sans doute, plus qu'on ne l'a pensé ou écrit, fortement contribué à déterminer les pratiques de loisir des individus.

La description des territoires sportifs de Seine nous montre de fortes disparités dans l'implantation du football. Alors que le processus de municipalisation, impulsé par les conseils municipaux et un maire élu, permet à de nombreuses communes de Seine banlieue de s'équiper de terrains et stades de football, les logiques de la commercialisation, comme l'accessibilité et le seuil de spectateurs potentiels du football, limitent sa territorialisation aux espaces bien desservis comme le Parc des Princes, le Stade de Colombes ou le Vélodrome Buffalo de Montrouge. De même, les moyens limités de nombreuses associations sportives de Seine les incitent à progressivement intégrer les structures municipales qui gèrent l'accès à ces espaces. À la fin de l'entre-deux-guerres, seules les pelouses de Bagatelle et du champ de Manœuvre d'Issy-les-Moulineaux continuent d'accueillir indifféremment les footballeurs occasionnels et ceux regroupés dans les associations sportives, qui partagent encore aujourd'hui la dénomination floue mais fortement connotée de « footballeur du dimanche ».

Ainsi, le développement du football dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle va dans le sens d'une pérennisation des sports dans des espaces fermés et spécifiques de plus en plus nombreux. Cependant, l'étude d'une pratique sportive doit dépasser cette lecture linéaire et institutionnelle pour tenter d'exhumer la multiplicité des enjeux sociaux qui accompagnent une telle évolution. La mise en place de rites collectifs, l'émergence d'un rapport filial ou encore l'instrumentalisation politique et sociale d'un espace des sports conquérant, nous montrent que l'espace des sports n'est pas seulement le fruit de la réglementation d'une pratique instituée. Il constitue ainsi non seulement un miroir privilégié des représentations

---

<sup>52</sup> Ainsi, les règlements des stades municipaux stipulent que les élus ont un droit d'entrée permanent dans les enceintes.

<sup>53</sup> Archives Municipales de Saint-Denis, 6M 15 « Construction stade du Barrage 1932-1939 »

<sup>54</sup> Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994

collectives des hommes qui l'ont aménagé et qui le pratiquent, mais il offre également la possibilité de reconsidérer l'importance du territoire dans la construction et l'identification des groupes sociaux.